

La presse révolutionnaire à la Bibliothèque nationale

par Valérie Tesnière, conservateur au Département des périodiques.

L'histoire de ces collections est un paradoxe qui ne devrait guère surprendre les bibliothécaires. Journaux et libelles politiques se multiplient peu avant la Révolution. La proclamation de la liberté de la presse dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le 26 août 1789 entérine seulement un état de fait. On estime qu'environ 1500 titres nouveaux parurent à ce moment, la majorité relevant de la presse d'opinion.

Or, la Bibliothèque du Roi, devenue Bibliothèque nationale, en a d'abord recueilli fort peu. Les troubles politiques, la suppression du dépôt légal entre juillet 1790 et juillet 1793, enfin le caractère éphémère d'une bonne partie de ces périodiques n'a pas prédisposé à une collecte exhaustive. Les gardes de la Bibliothèque s'en préoccupèrent mais, débordés par l'afflux des saisies parmi les biens des ecclésiastiques puis dans ceux des émigrés, ils ne purent y consacrer du temps. Seul, Lefèvre d'Ormes-

son, Bibliothécaire du Roi de janvier 1790 à août 1792, s'intéressa de près à cette question. Ses achats sont l'embryon de collections constituées par ailleurs dans le plus grand désordre. Ce n'est qu'au milieu du XIX^{ème} siècle, alors que la presse révolutionnaire était devenue un objet de convoitise pour les bibliophiles, que les fonds ont été bien complétés par l'acquisition de collections privées et que leur étude scientifique a pu être vraiment entreprise.

Heurs et malheurs de la presse d'opinion à la Bibliothèque du Roi devenue nationale.

Chiffrer ce qui est entré de façon sûre pendant la Révolution est délicat. On dispose de deux sources principales : d'une part, les registres du dépôt légal à compter du rétablissement de la législation en juillet 1793 : ils consistent jusqu'en 1802 une soixantaine de titres dont une quinzaine d'almanachs (1) ; d'autre part, l'état des

dépenses engagées personnellement par Lefèvre d'Ormesson, soit 67 titres ou 6 335 numéros ou unités pour une somme de 1 099 livres (2). A peine 150 titres seraient donc officiellement parvenus dans l'établissement. Il est évident que ces chiffres ne correspondent pas à la réalité historique et que le total a été bien supérieur. Divers indices corroborent cette hypothèse. Les registres du dépôt légal ne sont pas exhaustifs. En effet, les statistiques qu'a établies d'après ces sources R. Estivals sont en sérieux décalage avec celles qu'on peut faire à partir des nouveautés signalées dans le *Journal bibliographique et typographique*, par exemple (3). Il est légitime d'en conclure que dans ces registres ne figure qu'une maigre

1 - Bibliothèque nationale. Archives. Registres du dépôt légal 1793-1802

2 - Bibliothèque nationale. Département des manuscrits. Nouv. acq. françaises 12671-12672

3 - *Le Patrimoine libéré : 200 trésors entrés à la Bibliothèque nationale de 1789 à 1799*. Paris, Bibliothèque nationale, 1989, p. 49

partie de la production imprimée. D'ailleurs, l'esprit qui a présidé à la réhabilitation du Dépôt légal, c'est-à-dire avant tout le renforcement de la lutte contre la contrefaçon, fait que cette législation est appliquée surtout par ceux qui en ont vraiment besoin, les plagés eux-mêmes ou leurs éditeurs. Les *Révolutions de Paris* et la *Bibliothèque physico-économique* en sont de bons exemples.

Ainsi, pour cette revue de vulgarisation agronomique, le libraire-imprimeur Buisson effectue un dépôt régulier et prend soin de préciser au verso de la page de titre le texte de la loi, y ajoutant une mention spéciale : «Je place la présente édition sous la sauvegarde des lois et la probité des citoyens. Je déclare que je poursuivrai devant les tribunaux tout contrefacteur...» Quoi d'étonnant dès lors de retrouver dans les registres nombre d'almanachs ou annuaires pratiques exposés de tout temps au pillage alors que Prudhomme semble presque isolé avec les *Révolutions de Paris*, feuille d'opinion s'il en est. Beaucoup de journalistes politiques contestent effectivement la nécessité de déposer leurs écrits (4). En outre, la part des dons effectués à cette époque est difficile à évaluer. La notion reste floue comme on le constate à maintes reprises. De fait, certains dépôts d'ouvrages publiés bien avant la Révolution ressemblent fort à des dons tandis que la correspondance relative aux dons et conservée comme telle comporte plusieurs déclarations de dépôt légal non répercutées dans les registres idoines (5). On trouve aussi trace de quelques «produits de la libéralité de différentes personnes» dans la liste dressée par Lefèvre d'Ormesson. Déterminer avec précision ce qui dans cette période troublée relève du don, du dépôt, de l'achat demeure quasi impossible. Il ne faut pas oublier enfin les saisies de périodiques, principalement dans les bibliothèques des aristocrates émigrés, lecteurs du

Mercur de France, des *Mémoires* des Académies tout autant que des feuilles d'actualité politique. Ce mode d'entrée n'est pas à négliger mais le volume n'en peut être chiffré avec certitude, compte-tenu des échanges fréquents entre les bibliothèques publiques et des restitutions postérieures aux familles.

Si les saisies comme le dépôt légal offrent une assez grande variété de titres incluant annuaires, recueils scientifiques, feuilles d'annonces ou encore journaux de mode, la collection d'Anne-Louis François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau est composée seulement de journaux d'opinion. Helléniste réputé, dont la bibliothèque personnelle rassemble plus de 10 000 volumes, le nouveau Bibliothécaire du Roi affiche d'emblée sa volonté de réunir tout ce qui a été imprimé sur la Révolution depuis l'Assemblée des notables. Ses achats propres qu'il considère comme des avances provisoires à un établissement dont les budgets sont de plus en plus drastiques, ne se limitent pas à la presse mais s'étendent aux estampes, en particulier portraits et caricatures d'actualité (3 416 pièces) ; aux affiches et placards (300 pièces) ainsi qu'aux textes des lois des assemblées et comités (7). Quand il n'achète pas, il sollicite les dons des députés ou bien il prospecte en province.

Citons parmi les abonnements qu'il a souscrits et qui lui furent remboursés non sans mal : *L'Ami du peuple* de Marat mais aussi *L'Ami du roy* de Royou, *Le Défenseur de la constitution* de Robespierre mais aussi le *Journal de M. Suleau*, *Les Révolutions* de Paris de Loustalot et Prudhomme mais aussi *Les Sabats jacobites*, sans oublier *Le Journal des débats*. A un moment où le dépôt légal ne fonctionnait plus, l'effort remarquable de Lefèvre d'Ormesson a permis de combler les lacunes les plus criantes d'une production dont le caractère neuf sautait aux yeux des contemporains sans qu'ils aient dis-

posé de moyens efficaces de collecte. Cette politique volontariste a été unique dans sa systématisme. Bien sûr d'autres bibliothécaires s'évertuèrent en ce sens au coup par coup. Van Praet en témoigne dans une lettre adressée aux rédacteurs du *Journal de la Montagne* où il les exhorte à déposer car "il est d'un bon patriote de s'empresse à enrichir des meilleurs journaux républicains un dépôt aussi souvent consulté par le public et même par les comités de la Convention nationale" (8). Mais après la destitution de Lefèvre d'Ormesson, un dessein aussi affirmé ne sera pas repris avant les grandes acquisitions du XIX^{ème} siècle auprès de collectionneurs qui ont compris plus vite cet enjeu capital.

Les collections arrivées à la Bibliothèque nationale sous la Révolution n'ont en effet pas été conservées dans les meilleures conditions. La priorité allait aux saisies, dont le tri suffisait à absorber l'énergie d'un personnel compétent mais restreint. Les trains de reliure ont surtout concerné les vélins. Il n'existe pas de reliure courante avant l'an VI. Un effort a été cependant consenti pour certains titres très demandés par le public : ce ne sont pourtant pas des journaux d'opinion qui sont confiés au relieur Debosseaux mais des revues de sciences, de vulgarisation ou non. En l'an XIII seulement est noté un train conséquent de 1634 brochures sans autre précision (9). Les registres de reliure sont sans doute incomplets mais les sondages dans les magasins actuels confirment qu'une partie infime de la presse d'opinion a été reliée rapidement. Conservés en feuilles, les périodiques in-quarto, in-octavo, moins souvent in-folio, ont été estampillés tardivement, en général sous l'Empire et la Restauration. Le traitement est alors systématique : estampillage de tous les numéros et des illustrations le cas échéant puis reliure, prise en compte enfin des journaux provinciaux jusque là complètement laissés de côté.

4 - Ibid. p. 51. Réponse de Le Doux, directeur du *Journal de Paris* à Villebrune en date du 25 janvier 1794.

5 - Bibliothèque nationale. Archives. Carton CCXCI

6 - Bibliothèque de l'Arsenal. Mss. 6487-6513 (archives des dépôts littéraires)

7 - Voir note 2 et aussi : Bibliothèque nationale. Département des estampes. Ye 1780-1835

8 - Bibliothèque nationale. Archives. Carton CCXCI

9 - Bibliothèque nationale. Archives. Registre 324

Il est donc vraisemblable que les collections arrivées dans le plus grand désordre pendant la Révolution n'ont pas été conservées dans leur intégralité. Les «échanges» officiels ou officieux ont dû être nombreux. A partir de la Restauration, une fois traité ce qui était resté dans les murs, les bibliothécaires envisagèrent de compléter les lacunes.

Les grandes collections du XIX^{ème} siècle à la Bibliothèque nationale.

Le personnage qui a été à l'origine du regain d'intérêt pour la presse révolutionnaire est sans conteste François-Joseph Deschiens (1769-1843). Contemporain de la Révolution, ayant joué un rôle actif pendant la prise de la Bastille aussi bien que pendant la campagne de Valmy, cet avocat ne s'est pas contenté de recueillir les journaux au fur et à mesure de leur parution, il est aussi le premier à tenter de cataloguer sa collection, qui représente 5 052 cartons ou volumes. *Son Catalogue de matériaux pour l'histoire de la Révolution française depuis 1787 jusqu'à ce jour*, paru en 1829, a longtemps été un instrument de travail unique et pour cela très utilisé, en particulier par les bibliothécaires. Vers 1820, sous Van Praet, un schéma de catalogage des pièces révolutionnaires est mis au point à la Bibliothèque royale mais les journaux sont confondus avec d'autres publications. Ce parti est retenu jusqu'à Jules Taschereau qui les distingue dans le 4^{ème} volume du *Catalogue de l'Histoire de France* paru en 1857 : on dénombre alors 973 titres révolutionnaires sur un total de 4214. Mais ce comptage est sujet à caution notamment pour la presse de province et doit être revu à la baisse. Pendant la première moitié du XIX^{ème} siècle, d'autres collections se sont constituées comme celle de Delisle de Sales (1818) qui comprenait 600 titres dont 300 complets. Toutefois le seul achat d'envergure provient des ventes de livres et de journaux d'Amédée Hennequin (1817-1859), avocat légitimiste, féru de questions sociales et membre de la Société d'économie charitable. La première vente en 1837 a trait à la

bibliophilie classique, la seconde en 1861 fait entrer à la Bibliothèque impériale un bon nombre de titres révolutionnaires.

C'est l'acquisition, non sans péripéties, de la collection du comte de La Bédoyère en 1863 qui provoque une amélioration réelle du fonds. Le supplément du *Catalogue de l'Histoire de France* paru en 1879 indique en tout 1 528 titres pour la période 1789-1799, soit environ 500 titres nouveaux, même si le chiffre reste toujours à infirmer compte-tenu des confusions touchant la presse provinciale. Qui était ce collectionneur et dans quelles conditions ses 15 500 cartons et volumes ont-ils échoué à l'Etat ? E. Hatin en livre un portrait partial et piquant (10) : "C'est le hasard, comme cela arrive presque toujours, qui a décidé de la vocation de M. de La Bédoyère. La découvre qu'il fit il y a une cinquantaine d'années dans une boutique obscure (...) d'un amas de brochures et de journaux du temps de la Révolution qu'il trouva pleins de faits curieux, lui inspira l'idée d'une vaste collection révolutionnaire. Riche, jeune, indépendant, il se mit à l'oeuvre avec une ardeur qui alla toujours grandissant." Cependant la valeur essentielle de cet ensemble provient d'un important achat : "Les grandes passions sont jalouses ; aussi M. de la Bédoyère ne pouvait-il voir ses rivaux sans ennui ; il voulait être seul. Il y avait un homme surtout qui possédait des richesses à lui ôter le sommeil : c'était Deschiens !" Il réussit à récupérer le fonds incomparable de son rival défunt en 1843 et le complète avec celui du Colonel Maurin, celui dit de Portier de l'Oise, celui d'Alissant de Chazet qui lui-même tenait une partie de ses journaux de Delisle de Sales. Mais se lamente Hatin : "L'entrée du jardin des Hespérides n'était pas mieux défendue que celle de sa bibliothèque." Dans l'impossibilité de compléter sa bibliographie de la presse révolutionnaire, Hatin s'appuie sur le catalogue

10 - F. Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française...* Paris, Firmin-Didot, 1866

de Deschiens, ceux de la Bibliothèque et les états dressés en vue de diverses ventes publiques. A la mort du comte de La Bédoyère, les héritiers n'ont pas du tout été disposés à céder sa collection à l'Etat ; ils songent même à la vendre à l'étranger. Dans ce contexte, ils font établir en 1862 un catalogue peu scientifique qui leur sert de base pour une estimation de 150 000 francs. L'Administrateur de la Bibliothèque impériale se plaint auprès de son ministre de tutelle, arguant que l'état proposé correspond à une collection «tronquée, sans les doubles»(11). Après de longues tergiversations, le marquis de La Tourette représentant la succession obtient 90 000 francs pour l'intégralité du legs qui part alors à la Bibliothèque impériale.

A partir de ce moment seulement on a pu envisager un traitement et un catalogage scientifique d'un fonds désormais unique en quantité et en qualité. Les principales étapes sont connues : il s'agit de la bibliographie d'A. Martin et de G. Walter en 1943 (12) et du *Catalogue collectif des périodiques* (13). Tout récemment encore, des mises au point et des développements novateurs ont paru à l'occasion du Bicentenaire, comme les travaux d'H. Gough sur la presse provinciale, le colloque édité par R. Darnton et D. Roche et la bibliographie critique de P. Rétat (14) : leur référence est cet ensemble remarquable rassemblé non sans difficultés grâce à la ténacité de quelques-uns.

11 - Lettre en date du 21 janvier 1863

12 - Martin (A.) et Walter (G.), *Catalogue de l'histoire de la Révolution française*. Paris, Bibliothèque nationale, 5 t. en 6 vol., 1936-1955, Tome 5, 1943.

13 - Bibliothèque nationale. Département des périodiques. *Catalogue collectif des périodiques du XVIII^{ème} siècle à 1939 conservés dans les bibliothèques de Paris et dans les bibliothèques universitaires des départements*. Paris, 8 t., 1967-1981

14 - H. Gough, *The Newspaper press in the french Revolution*. London, Routledge, 1988.

R. Darnton & D. Roche ed., *Revolution in print : the press in France 1775-1800*. Berkeley, University of California Press, 1989. P. Rétat, *les journaux de 1789 : bibliographie critique*. Paris, Presses du C.N.R.S., 1989.